NOTE XI.

DESCRIPTION DE QUATRE ESPÈCES NOUVELLES DU GENRE PAROPSIS, OLIV.

(COLÉOPTÈRES PHYTOPHAGES)

PAR

ANT. DUVIVIER.

1. *Paropsis Schlegelii*, nov. spec.

Corps subhémisphérique, très-convexe; dessous d'un brun de poix presque noir au milieu; dessus d'un noir brillant, excepté le labre, le vertex, les côtés et le bord antérieur du prothorax, et deux grandes taches sur chaque élytre qui sont rouges ou testacés; ponctué sur toute la surface, les élytres marquées chacune de dix rangées de gros points enfoncés. — Long. $12^1/_2$ mm.

Hab. Salawatti (Bernstein).

Corps subhémisphérique, très-convexe. — Menton d'un brun de poix, palpes et labre testacés, mandibules noires, épaisses; épistôme ponctué, noir; tête plane, peu brillante, à surface confusément ponctuée, d'un brun rougeâtre, sauf la partie antérieure qui est largement rebordée de noir et une petite bande médiane, étroite; yeux réniformes, noirs; antennes d'un brun de poix avec les trois premiers articles testacés: le 1^{er} article renflé, recourbé, le 2^d obconique, la moitié du précédent, le 3^e subcylindrique, un peu plus long que le 2^d, les suivants s'allongeant sensiblement, dilatés et comprimés, pubescents, les derniers subégaux. —

Prothorax transversal, finement rebordé, $2^1/_2$ fois environ aussi large que long, assez convexe, à ponctuation confuse, plus fine sur le disque, plus dense et plus forte vers les côtés qui sont légèrement déprimés, quelques points espacés, plus gros et plus profonds, couvrent les côtés; bord antérieur fortement échancré, le postérieur et les latéraux arrondis, ces derniers dilatés; angles antérieurs obtus, les postérieurs arrondis; surface d'un brun rougeâtre, assez brillante, ornée d'une grande tache presque arrondie d'un noir brillant, couvrant le milieu de la base et n'atteignant le rebord antérieur, qui est noir, que par une petite ligne étroite, longitudinale, également noire. — Ecusson en triangle curviligne, légèrement convexe, lisse, noir, brillant. — Elytres ovalaires, très-convexes, d'un noir très-brillant, à calus huméral prononcé, plus larges que le prothorax, ornées chacune de deux grandes taches d'un rouge vermillonné: la première arrondie, située près de l'écusson et s'étendant jusqu'au calus huméral, la seconde, plus grande, subréniforme, placée obliquement un peu après le milieu; surface entièrement et finement ponctuée, marquée en outre de dix rangées de gros points enfoncés (la rangée suturale, plus courte, comprise), s'effaçant vers le sommet, et de quelques gros points espacés le long du rebord marginal; épipleures en partie d'un testacé rougeâtre, en partie noires. — Dessous du corps et pattes d'un brun de poix, sauf la poitrine, le milieu des segments de l'abdomen, une ligne sur les parapleures métathoraciques, les tibias et une partie des cuisses qui sont presque noirs.

Cette espèce doit se placer dans le 3e groupe des *Paropsis* (Chapuis, Synopsis, Ann. Soc. Ent. Belg. XX, 1877); elle se distingue de toutes les espèces à élytres noires, maculées de rouge, par sa forte convexité et la disposition de ses taches.

Je dédie cette belle espèce à feu M. le Professeur H. Schlegel, Directeur du Musée de Leyde, comme un faible hommage rendu à la mémoire de ce savant regretté, décédé le 17 Janvier dernier.

2. *Paropsis Chapuisii*, nov. spec.

Corps subhémisphérique, très-convexe, testacé, brillant. — Extrémité des mandibules et yeux noirs; points enfoncés des stries élytrales, une tache assez large entourant l'écusson, une bande étroite longeant la base de chaque élytre et s'arrêtant à l'épaule et une seconde tache un peu en dessous du milieu, d'un brun de poix légèrement irisé; suture et extrémité des antennes rembrunies. — Long. 7 mm.

Hab. Sumbawa (v. Lansberge).

Corps subhémisphérique, très-convexe, testacé, très-brillant. — Palpes d'un testacé pâle, mandibules plus foncées, avec l'extrémité noire, labre testacé, brillants; épistôme et tête finement et densément ponctués, d'un testacé brillant; yeux noirs, peu convexes, subovalaires; antennes filiformes, à derniers articles légèrement dilatés et comprimés, de longueur de la moitié du corps, testacées avec l'extrémité un peu rembrunie. — Prothorax transversal, trois fois aussi large que long, finement rebordé, élargi à la base; à bord antérieur fortement échancré, le postérieur arrondi et à peine sinué, les latéraux arrondis et dilatés; angles antérieurs presque droits, saillants, les postérieurs arrondis; assez convexe, testacé, brillant, légèrement déprimé sur les côtés, à surface entièrement couverte d'une ponctuation fine, plus dense sur les côtés. — Ecusson en triangle curviligne, d'un testacé un peu rougeâtre, lisse, brillant. — Elytres beaucoup plus larges à la base que le prothorax, subhémisphériques, très-convexes, très-brillantes, testacées, finement rebordées, couvertes sur toute leur surface d'une ponctuation très-fine, à peine visible; marquées chacune de dix rangées de points enfoncés d'un brun de poix (la rangée suturale, plus courte, comprise) se réunissant au sommet, ainsi que de quelques gros points épars de même couleur le long du rebord marginal; ornées chacune d'une tache quadrangulaire d'un brun de poix légèrement irisé, entourant l'écusson et se prolongeant en une bande étroite le long de la base jusqu'à l'épaule, et d'une seconde tache de même couleur placée obliquement un peu en dessous du milieu; suture rembrunie; épipleures testacées, avec la bordure extérieure plus foncée. — Dessous et pattes testacés, brillants.

Cette espèce se place également dans le 3^e groupe du Synopsis des Paropsis de Chapuis (l. c.), près de *P. flaveola* Chap., dont elle est très-voisine. Elle s'en rapproche par la forme générale, la ponctuation de la tête, et en diffère par sa coloration générale plus foncée, plus brillante, par la ponctuation moins forte et moins dense de son prothorax et son échancrure moins accusée.

Je dédie cette espèce à la mémoire de notre regretté collègue, feu le Dr. F. Chapuis, à qui nous devons de si brillantes découvertes entomologiques, et particulièrement dans le genre qui nous occupe.

3. *Paropsis 20-pustulata*, nov. spec.

Subhémisphérique, très-convexe. — Bouche, antennes, pattes et dessous testacés; extrémité des mandibules et yeux noirs; tête et corselet d'un testacé rougeâtre, ponctués. Elytres d'un brun rougeâtre, plus clair sur les côtés, ornées chacune de dix petites taches arrondies (2, 2, 1, 2, 2, 1) *flaves, confusément ponctuées.* — Long. 7$^1/_2$ à 8 mm.

Hab. Iles Arou (v. Rosenberg).

Corps subhémisphérique, très-convexe. — Palpes d'un testacé pâle, mandibules et labre rougeâtres avec l'extrémité noire; tête rougeâtre, finement et densément ponctuée, assez brillante, peu convexe, marquée d'une faible dépression longitudinale; yeux réniformes, noirs, peu convexes; antennes très-courtes, dépassant à peine la base du prothorax, testacées avec l'extrémité rembrunie: les premiers articles sont subcylindriques, les derniers dilatés et déprimés. — Prothorax fortement transversal, plus de trois fois aussi large que long, convexe, à côtés légèrement déprimés, rougeâtre, brillant, très-finement ponctué sur toute la surface, marqué vers les côtés de quelques gros points, profonds et épars, subémarginé; côté antérieur fortement échancré, le postérieur et les latéraux arrondis, ces derniers dilatés; angles arrondis. — Ecusson en triangle curviligne un peu allongé, à sommet arrondi, rougeâtre, légèrement convexe. — Elytres à peine plus larges que le prothorax, très-convexes, d'un brun rougeâtre très-brillant, foncé en dessus, plus clair sur les côtés et vers le sommet; marquées d'un grand nombre de rangées de points enfoncés, tellement irrégulières que la ponctuation parait confuse, et en outre de quelques gros points le long de la marge extérieure; ornées chacune de dix petites taches arrondies ou ovalaires, testacées: deux à la base, dont l'une au milieu près du calus huméral, l'autre ovalaire près de l'écusson; deux autres un peu plus bas: une sous l'épaule, l'autre près de la suture, au même niveau; la cinquième, un peu plus large, au milieu de l'élytre; les sixième et septième un peu en dessous, formant un quadrilatère dont le centre est occupé par la cinquième; les huitième et neuvième très-rapprochées, non loin de l'angle apical occupé par la dixième qui forme avec les deux précédentes un triangle régulier. — Epipleures, dessous et pattes d'un testacé rougeâtre; tibias subcomprimés, élargis et échancrés vers l'extrémité, crochets visiblement dentés.

Cette espèce, par sa ponctuation doit prendre place dans le quatrième groupe du Synopsis de Chapuis, et dans la première division de ce groupe; quoique les côtés du prothorax soient légèrement déprimés, elle s'éloigne de la seconde division du 4^e groupe par l'absence de granulations et de rugosités sur les élytres.

Ce bel insecte se distingue, à première vue, de tous ses congénères par sa coloration et les taches qui ornent ses élytres, et rappelle un peu certaines chrysomèles de l'Afrique méridionale, dont il se distingue par ses caractères génériques.

Le dessus des élytrès paraît être très-variable: chez un des exemplaires que j'ai sous les yeux, les 7e et 9e tache sont réunies sur une des élytres seulement; chez trois autres exemplaires, des petits points testacés supplémentaires, viennent se placer entre les 7e et 9e et entre les 9e et 10e taches, sans que ces points soient reproduits chaque fois sur les deux élytres.

4. *Paropsis Sumatrensis*, nov. spec.

Subhémisphérique, très-convexe, d'un testacé rougeâtre brillant. — Extrémité des mandibules et yeux noirs; prothorax ponctué; élytres marquées chacune de dix rangées de points enfoncés, presque effacés à partir du dernier tiers, d'un brun acajou foncé, ornées de trois grandes taches réunies en une bande sinuée d'un testacé rougeâtre occupant la moitié antérieure et de trois autres, de même couleur, placées en triangle sur la moitié postérieure; dessous et pattes rougeâtre. — Long 7 mm.

Hab. Sumatra: Koetoer (Expéd. scient. néerland.).

Corps subhémisphérique, très-convexe. — Palpes testacés; mandibules d'un rouge acajou avec l'extrémité noire; labre, front et vertex rougeâtres, brillants, très-finement ponctués; yeux subréniformes, noirs, peu convexes; antennes robustes, d'un brun rougeâtre au sommet, testacées à la base, les derniers articles dilatés et comprimés. — Prothorax transversal, trois fois aussi large que long, convexe, élargi en arrière, densément ponctué sur toute sa surface, plus grossièrement sur les côtés qui sont légèrement déprimés; d'un testacé rougeâtre brillant; côté antérieur finement émarginé sauf le milieu qui est largement échancré, le postérieur arrondi ainsi que les latéraux qui sont également émarginés; angles antérieurs obtus, saillants, très-médiocrement épaissis, les postérieurs arrondis. — Ecusson en triangle curviligne régulier, déprimé, d'un brun rougeâtre plus clair au milieu. — Elytres plus larges à la base que le prothorax, à calus huméral bien marqué, subhémisphériques, dépassant largement le corps, très-finement rebordées sur tout le pourtour, finement ponctuées sur toute la surface, marquées chacune, en outre, de dix rangées (la scutellaire comprise) de points enfoncés presque effacés à partir du tiers postérieur (la dernière rangée ne dépassant pas le calus huméral) et d'un grand nombre de gros points épars le long de la marge latérale qui est très-étroite; très-brillantes, d'un brun acajou foncé, plus clair sur les côtés: la moitié antérieure de chacune ornée de trois grandes taches d'un testacé rougeâtre, réunies en une bande sinueuse partant de l'écusson (sans toucher la suture), et s'arrêtant à la dixième rangée de points, la moitié postérieure de trois grandes taches de même couleur, reliées entre elles et disposées en un triangle dont le sommet occupe l'angle apical. — Epipleures d'un testacé rougeâtre. — Dessous et pattes de même teinte, la poitrine d'un brun de poix; tibias développés et creusés à leur extrémité, crochets tarsiens bifides.

Le seul exemplaire que j'ai sous les yeux me paraît être une variété, le type devant avoir les trois taches postérieures non reliées, et probablement les antérieures séparées.

Cette espèce est voisine de *P. octomaculata* à côté de laquelle elle me paraît devoir prendre place.

Dieghem, Février 1884.